La Lettre de Valoriz

N°12 / Novembre 2012 – Journal semestriel du SMICTOM du Pays de Fougères

édito

« Choisis bien tes mots car ce sont eux qui créent le monde qui t'entoure ».

Pensée des indiens Navajos

Oui, je pense aussi que les mots que nous utilisons expriment mais aussi induisent notre rapport aux êtres et aux choses.

En ce qui nous concerne ; la fleur des champs mérite-t-elle vraiment le traitement que nous lui infligeons en tant que "mauvaise herbe"...

Le compost qui nourrit nos plantations ne vaut-il pas un peu de notre attention alors que le déchet nous encombre...

Valoriser, recycler, donner, ne peuvent-ils pas remplacer dès que possible, consommer, jeter, enfouir...

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est une occasion de réfléchir à notre façon d'appréhender notre environnement et de revoir notre façon d'agir.

Il va de notre responsabilité individuelle et collective de laisser une terre belle et saine à nos enfants.

Le SMICTOM, au-delà de ses indispensables missions de collecte et de traitement, s'inscrit pour cela dans une véritable politique de prévention et d'information.

Cette lettre de Valoriz en témoigne.

Ensemble c'est possible !

Olivier Mocé

Président du SMICTOM du Pays de Fougères

Les communes se mettent au «vert» !

Le SMICTOM du Pays de Fougères a organisé en octobre dernier, en partenariat avec le SMICTOM de Louvigné du Désert, les Syndicats des eaux (SMPBR/Sage Couesnon) et le REEPF, **des journées techniques à destination des communes** sur les thématiques de la **préservation des ressources en eau et sur la prévention des déchets verts.**

St-Georges-de-Reintembault

St-Brice-en-Coglès

Javené

Plate-forme de compostage, broyage et paillage des déchets verts, tonte mulching... autant d'exemples approuvés par les collectivités et applicables aussi dans nos jardins !

SMICTOM
Pays de Fougères

www.smictom-fougeres.fr

Trier c'est gagner,
Réduire c'est l'avenir

Trop de déchets !

Quelques pistes pour perdre des kilos superflus...

Surveillons nos assiettes

-20 kg

(source ADEME 2010)

20 KG, c'est ce que chacun d'entre nous gaspille tous les ans en nourriture.

Soit 7kg d'aliments non-déballés et 13 kg de fruits/légumes et de restes de repas.

Comment réduire ce « gâchis » ?

- Prévoir ses menus à l'avance
- N'acheter que ce dont on a besoin
- Surveiller les dates de péremption
- Cuisiner les restes

Comment bien ranger les aliments dans son frigo pour éviter de gaspiller ?*

Zone tempérée (6-10°C) : œufs, lait, fruits et légumes frais, boissons, sauces, jus de fruits entamés, fromages.

Zone fraîche (4-6°C) : produits laitiers, fromages frais, légumes et fruits cuits, plats préparés maison.

Zone froide (<4°C) : viande, volaille, poisson, charcuterie, crème, desserts lactés, salades emballées, jus frais, plats cuisinés, produits en cours de décongélation.

Zone variable (porte) : boissons…

*Vérifiez les emplacements dans le mode d'emploi de l'appareil.

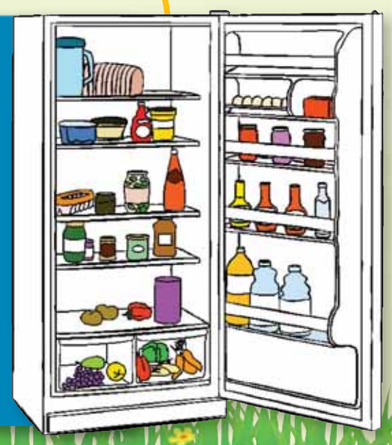

-11 kg Valorisons nos vêtements... et chaussures !

(source Le Relais 2010)

Les bornes Le Relais, à votre disposition sur les parkings des supermarchés, permettent de **collecter les textiles** et **la petite maroquinerie**. La carte des points de collecte est accessible depuis le site Internet du SMICTOM, rubrique la Collecte/ les textiles.

- Les vêtements collectés en bon état seront **donnés ou revendus,** les textiles en mauvais état seront déchiquetés et transformés en **isolant pour les constructions**.
- Les chaussures, sacs et ceintures aussi peuvent avoir une **2ème vie** : déposez-les dans un sac, par paire, elles serviront aux plus démunis ou **seront traitées** par les filières appropriées.

-7 kg Réparons ou recyclons les appareils ménagers

(source Eco-Systèmes 2011)

Téléphone portable, rasoir électrique, sèche-cheveux, perçeuse, mixeur... nos placards contiennent de nombreux appareils qui pourraient être **réparés** ou **recyclés !**

Adoptons les bons gestes :

1- Donner les appareils qui fonctionnent encore à Emmaüs. Ils seront revendus et vous ferez un geste solidaire.

2- Rapporter l'ancien appareil en magasin lorsque vous achetez un appareil neuf, ou déposer les petits appareils aux points de collecte à votre disposition dans les commerces.

3- Apporter les appareils cassés en déchèterie, les matériaux seront recyclés.

Des animations sur la réduction des déchets dans le SMICTOM du Pays de Fougères

Les ateliers de fabrication de produits naturels

Produits de jardinage, de bricolage et de nettoyage de la maison : les substances dangereuses sont partout. Apprenez à les repérer et à les éviter en fabriquant vous-même vos produits d'entretien. Les Ambassadeurs du tri et de la prévention vous proposent un atelier de démonstration :

Attention : Inscription obligatoire

Le samedi 17 novembre
de 10h à 12h, à la Mairie de Sens de Bretagne

Le samedi 24 novembre
de 10h à 12h, Salle du Parc,
15 rue Leclerc à St Aubin du Cormier

Animations autour de la prévention des déchets

Le samedi 17 novembre
de 9h à 13h, sur le marché de Fougères

Le mardi 20 novembre
de 10h à 18h30, dans la galerie marchande du magasin Carrefour de Fougères

Animation sur la réparation et collecte des petits appareils électroménagers

Le mercredi 21 novembre de 10h à 17h, quartier des Cotterêts à Fougères.

Portes-ouvertes de la Recyclerie

La samedi 24 novembre
de 14h à 17h : visites de la recyclerie animées par Emmaüs, à côté de la déchèterie, à Javené.

Suite à un jour férié, tout est décalé !

Cette année Noël et le 1er de l'an sont des mardis : les collectes initialement prévues ces mardis seront donc décalées au **mercredi**, celles du mercredi au **jeudi**... jusqu'aux collectes du vendredi qui seront exceptionnellement effectuées le samedi. Pensez à sortir vos sacs et bacs la veille au soir !

Que faire des films plastique ?

Les plastiques souples (**emballages des packs d'eau, films enveloppant les magazines, sacs de croquettes pour animaux**) et les emballages alimentaires (**barquettes de beurre, de fromage ou pot de crème fraîche**), doivent être **jetés avec les ordures ménagères.**

Certains territoires et par exemple nos voisins de Romazy, Vieux-Vy-sur-Couesnon et Liffré, ont débuté une expérimentation d'extension des consignes de tri. Cela permet de mettre tous les plastiques dans les sacs jaunes. **Attention :** ce n'est pas le cas sur le SMICTOM du Pays de Fougères. En cas de **doute** sur les emballages qui se recyclent :www.smictom-fougeres.fr

Les composteurs collectifs inaugurés à Fougères et à St Aubin du Cormier

Depuis septembre, ce sont 121 nouveaux foyers fougerais qui ont débuté le compostage collectif, ainsi que 200 élèves du Lycée Agricole de St-Aubin-du-Cormier.

Compostage collectif rue du Nançon à Fougères

Inauguration rue de Nantes

Inauguration aux Cotterêts

Composteur grande capacité St Aubin du Cormier

Du mouvement dans l'équipe des ambassadeurs

L'équipe des ambassadeurs du tri et de la prévention est toujours constituée de 7 personnes. 4 nouveaux membres ont rejoint les effectifs depuis mi-septembre. Lorsqu'ils se présenteront à votre domicile, vous les reconnaîtrez, ils sont habillés aux couleurs du SMICTOM, réservez-leur un bon accueil !

Angèle

Angélique

Christopher

Jérémy

Laëtitia

Marie-Anne

Matthieu

SMICTOM Pays de Fougères

Allée Eugène Freyssinet
Z.A. de l'Aumaillerie
35133 JAVENÉ
Tél. 02.99.94.34.58
Fax 02.99.99.35.90
accueil@smictom-fougeres.fr

Horaires d'ouverture des bureaux :
Lundi : 8h30-12h30 14h-18h
Mardi : 8h30-12h30 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30 13h30-17h30
Jeudi : fermé le matin 14h-18h
Vendredi : 8h30-12h30 13h30-17h30

Responsable de la publication : Olivier Mocé.
Dépôt légal à parution - ISSN 1954-9288.
Crédit photos : A. GUITET, SMICTOM PF

ECO EMBALLAGES

IMPRIM'VERT Ce label signifie que votre imprimeur contribue à la protection de l'environnement.

Imprimerie Labbé, Lécousse-Fougères 10/2012 - Illustrations : Laurent LE GUERN Imprimé sur papier recyclé.